



Les foyers  
et services  
pour jeunes  
travailleurs  
en Ile-de-France

**URFJT Ile-de-France**

# Programme 2014

## FORMATIONS RENCONTRES & DÉBATS

Version mai 2014

Membres des Conseils d'administration  
Équipes de direction  
Équipes socio-éducatives  
Équipes administratives et techniques

Contact : Adeline de Lépinay, responsable du pôle socio-éducatif, 01 42 16 86 66, a.delepinay@fjt-idf.fr



Acteur du réseau UNHAI et de son  
organisation en unions régionales

**URFJT Ile-de-France**

10-18 rue des Terres-au-curé, 75013 Paris / Tel : 01 42 16 86 66

Siret : 318069481 00063

N° d'organisme formateur (déclaration d'activité) : 11 75 38 802 75

## RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS, RENCONTRES & DÉBATS

Mis à jour en avril 2014

### FORMATIONS

L'URFJT propose neuf sessions de formation réparties en 2014 :  
(Bulletin d'inscription en page 4)

		Public	Date	Page
F2	Le principe de laïcité dans l'accompagnement socio-éducatif	Directions	15-16 mai	7
F3	Le principe de laïcité dans l'accompagnement socio-éducatif	Equipes SE*	22-23 mai	8
F1	Gérer les situations délicates et prévenir les conflits	Tous salariés	2-3 juin + 9 sept	9
<b>Nouveau !</b> F7	La gestion locative en FJT : aspect juridique et gestion des situations difficiles	Directions + Equipes SE*	23-24 juin	10
<b>Nouveau !</b> F8	Fonctions de direction : améliorer ses pratiques	Directions	22 sept, 20 oct, 18 nov, 15 dec	11
F6	Accompagner les résidents dans leur recherche de logement	Equipes SE*	29-30 sept	12
OG-1	Cadre réglementaire et pratiques partagées de l'accompagnement socio-éducatif en résidence FJT	Equipes SE*	16-oct	13
F4	Accompagner les résidents dans la gestion de leur budget	Equipes SE*	4-5 novembre	14
F5	Quel positionnement professionnel adopter face aux résidents en situation de souffrance psychique ?	Equipes SE* + Adm° + Accueil	4-5 décembre	15

### TEMPS DE RENCONTRE ET DE DÉBATS

Par ailleurs, nous vous proposons différents moments de rencontres et de débats (MAK :

		Public	Date	Page
JESE 1-2-3	3 journées des équipes socio-éducatives	Equipes SE*	3 journées dans l'année	16
R4	Assemblée générale ordinaire	Bénévoles + Salariés	Sam. 24 mai	17
R3	Formation : Connaissance du réseau	Bénévoles + Salariés	2 <sup>e</sup> semestre	17
R5	Rencontre des Présidents et des Administrateurs	Bénévoles	Automne	17

\* Équipes SE = socio-éducatives

# LES FORMATIONS

## DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES À NOS MÉTIERS

L'URFJT Ile-de-France réunit 37 associations gestionnaires de 80 résidences FJT, administrées par des bénévoles, et qui emploient près de 700 salariés.

Afin de favoriser le développement des compétences ainsi qu'une culture commune pour l'ensemble de ces acteurs, la Commission socio-éducative du réseau propose chaque année des rendez-vous diversifiés qui permettent à chacun-e de faire vivre au mieux le projet FJT.

Ces rendez-vous sont prévus alternativement ou conjointement à destination :

- Des membres des Conseils d'administration
- Des équipes de direction
- Des équipes socio-éducatives
- Des équipes administratives et techniques

L'ensemble de ces rendez-vous, et notamment les actions de formation, couvre des champs spécifiques à notre secteur : de l'habitat à la participation des résidents, en passant par le rôle de direction, l'accueil, ou encore le cadre législatif.

## CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

- Les thèmes sont spécifiques à nos métiers, décidés par la Commission socio-éducative de l'URFJT
- Le tarif est inférieur aux barèmes d'Uniformalion, ce qui permet un remboursement total des frais par Uniformalion aux structures (pour connaître la procédure à suivre, merci de vous reporter aux pages 5 et 6)



*Exception : les frais liés à la formation OG-1 sont pris en charge directement par Uniformalion : l'inscription est donc gratuite pour les participants.*

- Les formations se déroulent dans les FJT du réseau francilien accessibles en métro.
- Le nombre maximal de stagiaires pour chaque formation est de 16. En dessous d'un minimum d'inscrit-e-s, la formation pourra être annulée ou reportée.

## FICHE D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

À renvoyer à : URFJT IDF – 10-18 rue des terres-au-curé – 75013 Paris

Fax : 01 53 60 11 09 / Mail : [unionregionale@fjt-idf.fr](mailto:unionregionale@fjt-idf.fr)

### STAGIAIRE

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Mail direct : \_\_\_\_\_

### STRUCTURE « EMPLOYEUR » :

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

### FORMATION(S) CHOISIE(S)

Cocher la ou les formations choisies :

Le principe de laïcité dans l'accompagnement socio-éducatif (directions)	15-16 mai	F2
Le principe de laïcité dans l'accompagnement socio-éducatif (équipes)	22-23 mai	F3
Gérer les situations délicates et prévenir les conflits	2-3 juin + 9 sept	F1
La gestion locative en FJT : aspect juridique et gestion des situations difficiles	23-24 juin	F7
Fonctions de direction : améliorer ses pratiques	Sept à dec	F8
Accompagner les résidents dans leur recherche de logement	29-30 sept	F6
Cadre réglementaire et pratiques partagées de l'accompagnement socio-éducatif en résidence FJT	16-oct	OG-1
Accompagner les résidents dans la gestion de leur budget	4-5 nov	F4
Quel positionnement professionnel adopter face aux résidents en situation de souffrance psychique ?	4-5 déc	F5

Inscrivez-vous vite !

### SUITE À VOTRE INSCRIPTION :

- Un mois avant la formation, nous vous enverrons :
  - Une convention à nous renvoyer signée
  - Une convocation
- Le dernier jour de la formation, nous vous distribuerons :
  - Une attestation de formation, pour votre dossier Salarié
- À l'issue de la formation, nous vous enverrons :
  - Une attestation de présence
  - Une facture
- Avec ces éléments, vous pourrez envoyer une *Demande de remboursement* à votre OPCA (Uniformation ou autre), en suivant la procédure en pages suivantes

**Renseignements :** Adeline de Lépinay, responsable du pôle socio-éducatif, 01 42 16 86 66, [a.delepinay@fjt-idf.fr](mailto:a.delepinay@fjt-idf.fr)



## MARCHE À SUIVRE POUR FAIRE FINANCER VOS FORMATIONS

Cette fiche concerne les adhérents à Uniformation, pour le financement de leur plan de formation.

Pour les autres possibilités de financement de formation (DIF, CIF, période de professionnalisation, etc.), nous vous invitons à vous renseigner directement auprès d'Uniformation, au 0820 205 206.

### LE CADRE DU FINANCEMENT DU PLAN DE FORMATION

#### Si votre structure compte moins de 10 salariés

Les structures de moins de 10 salariés n'ont pas de plafond annoncé pour la réalisation de leur plan de formation (= total des formations de l'ensemble des salariés). En revanche, il existe un seuil de 2 000 € par formation.

- Si une formation coûte moins de 2 000 €, il vous suffit d'envoyer, à l'issue de cette formation, une Demande de Remboursement (DR) pour obtenir le remboursement des frais liés à cette formation ;
- Si une formation coûte plus de 2 000 €, il vous faut impérativement, avant le début de la formation, faire une Demande préalable d'Aide Financière (DAF). À l'issue de la formation, il vous faut effectuer une « Demande de Remboursement suite à une demande d'aide financière ».

#### Si votre structure compte entre 10 et 49 salariés

Votre structure dispose pour son plan de formation :

- D'un crédit de 3 000 € ;
- D'aides supplémentaires sur demande si le plan de formation de votre structure dépasse 3 000 €.

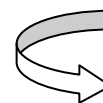
Le seuil à prendre en compte était donc celui de 3 000 € pour la somme de l'ensemble des formations affectées au plan de formation (tous frais confondus) :

- Tant que la totalité des formations des salariés de votre structure ne dépassait pas 3 000 €, il vous suffisait d'envoyer, à l'issue de chaque formation, une Demande de Remboursement (DR) pour obtenir le remboursement des frais liés à cette formation.
- Lorsque vous aviez déjà demandé des remboursements pour un total atteignant 3 000 €, vous aviez la possibilité d'obtenir des financements supplémentaires, mais il fallait impérativement pour cela faire une Demande préalable d'Aide Financière (DAF). À l'issue de la formation, il vous fallait effectuer une « Demande de Remboursement suite à une demande d'aide financière ».

#### Si votre structure compte 50 salariés ou plus

Vous êtes généralement bien informés... !

Suite au verso



## LES DÉMARCHES À EFFECTUER AUPRÈS D'UNIFORMATION

### La Demande d'Aide Financière (DAF)

Lorsque vous avez besoin de faire une Demande d'Aide Financière (DAF), joignez votre plan de formation à votre demande, en expliquant pourquoi vous avez besoin d'un complément de financement.

Pour permettre un traitement serein du dossier, il est conseillé de faire la demande de préférence au moins un mois avant le début de la formation.

### Remplir les formulaires Uniformation (DAF et DR)

Il est préférable de remplir les formulaires directement en ligne, puis de les imprimer : cela facilitera leur traitement par Uniformation. Pour cela, rendez-vous sur le site d'Uniformation ([www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)), dans votre Espace-adhérent auquel vous accéderez avec votre numéro ICOM et votre mot de passe. Dans la rubrique « Mes dossiers » / « Saisir », vous pourrez sélectionner « Je saisis en ligne ma demande ». Remplissez alors le formulaire en ligne, puis imprimez-le et envoyez-le avec les pièces justificatives à l'adresse indiquée.

Pour remplir ces formulaires :

#### **Rubrique « Organisme de formation »**

N° de déclaration d'activité : 11 75 38 802 75

N° de Siret : 318069481 00063

Raison sociale : URFJT Ile-de-France

Adresse : 10-18 rue des Terres au Curé  
75013 Paris

Tel : 01 42 16 86 66

#### **Rubrique**

#### **« Aide financière / Remboursement demandé »**

#### **Coût pédagogique**

Pour les entreprises exonérées de TVA, montant TTC : 250 € par jour de formation

#### **Rémunération du personnel en formation :**

Pour les formations courtes, elle ne sera pas prise en charge, inutile donc de remplir.

#### **Rubrique « Action de formation »**

Intitulé : Noter le titre de la formation

Dates

Durée (7h x le nombre de jours)

Lieu de la formation : Paris, 75000

#### **Rubrique**

#### **« Aide financière / Remboursement demandé »**

#### **Frais annexes de formation**

Les plafonds sont les suivants :

- 23 € par repas (1 repas / jour)
- En région parisienne : 10€ par trajet
- En voiture (dans le cas où le train s'avère un moyen inadapté) : 0,56 € / km

**Remboursement** : au réel, en sachant que vous n'aurez pas à fournir les justificatifs mais qu'ils pourront vous être demandés pour contrôle a posteriori. Conservez donc les justificatifs !

**Demande d'aide** : vous pouvez faire des estimations dans la limite des plafonds.

Envoyez votre dossier par courrier à Uniformation IDF (1 rue des Citeaux, 75012 Paris) en joignant :

- Le formulaire rempli
- Pour une Demande d'Aide Financière (DAF) :
  - o Le programme et le devis (= la page correspondante du présent catalogue)
  - o Un courrier de l'employeur justifiant de la pertinence du choix de la formation
  - o Une copie du plan prévisionnel de formation de l'année en cours
- Pour une Demande de Remboursement (DR) :
  - o La facture originale
  - o L'attestation de présence, que vous aurez pris soin de faire signer par le stagiaire (Nous vous envoyons ces deux documents par courrier à l'issue de la formation)

Vous recevrez par courrier l'avis d'accord ou de refus de vos Demandes d'Aide Financière (DAF). En cas d'accord, il vous faudra à l'issue de la formation faire une Demande de Remboursement (DR).

F2

## LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

ÉQUIPES DE DIRECTION

Inscrivez-vous  
vite !

**Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2014**

*En complément de cette formation, et afin de pouvoir mener une réelle réflexion au sein de votre équipe, nous vous invitons à envoyer les membres de votre équipe socio-éducative à la formation qui leur est dédiée (page suivante).*

### OBJECTIFS

- Comprendre le principe de laïcité : son histoire et son cadre juridique
- Échanger entre professionnels pour trouver collectivement des pistes de réponses à une traduction concrète de ce principe
- Savoir encadrer les équipes dans le respect du principe de laïcité

### CONTENUS

- Histoire et définition du principe de laïcité
- Le cadre juridique : rappel des textes fondamentaux
- Comment définir et intégrer le principe de laïcité dans sa structure (travail autour du projet d'établissement / associatif, etc.)
- Identifier les points sensibles liés au principe de laïcité. Quels outils et quelles méthodes ?
- Comment trouver des réponses : identifier ce qui est commun et non ce qui différencie
- Créer des espaces de paroles collectifs pour prévenir les préjugés et les stigmatisations
- Définir les modalités de dialogue avec les personnes accueillies

### INTERVENANTE

Corine Zongo-Wable, anthropologue, spécialiste de l'interculturalité et de la citoyenneté

### MÉTHODE

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

### DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris – ALJT Diderot

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires



F3

## LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Inscrivez-vous  
vite !

**Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014**

*En complément de cette formation, et afin de pouvoir mener une réelle réflexion au sein de votre équipe, les membres de votre équipe de direction peuvent, de leur côté, participer à la formation qui leur est dédiée (page précédente).*

### OBJECTIFS

- Comprendre le principe de laïcité : son histoire et son cadre juridique
- Échanger entre professionnels pour trouver collectivement des pistes de réponses à une traduction concrète de ce principe

### CONTENUS

- Histoire et définition du principe de laïcité
- Le cadre juridique : rappel des textes fondamentaux
- Connaître le cadre défini dans le projet d'établissement / le projet associatif
- Identifier les points sensibles liés au principe de laïcité : quels outils et quelles méthodes ?
- Comment trouver des réponses : identifier ce qui est commun et non ce qui différencie
- Communiquer avec les jeunes : lever le tabou, laisser des espaces d'expression et d'échanges. Outils à mettre en place pour permettre un dialogue avec les jeunes

### INTERVENANTE

Corine Zongo-Wable, anthropologue, spécialiste de l'interculturalité et de la citoyenneté

### MÉTHODE

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

### DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris – ALJT Diderot

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires





**F1**

## GÉRER LES SITUATIONS DÉLICATES ET PRÉVENIR LES CONFLITS

Inscrivez-vous  
vite !

POUR TOUS

**Mardi 2 et mercredi 3 juin + mardi 9 septembre 2014**

*(Attention, les dates ont changé par rapport au 1<sup>er</sup> programme diffusé en décembre 2013)*

### OBJECTIFS

- Permettre aux stagiaires de repérer et d'agir sur les différents éléments d'un conflit ou d'une tension
- Acquérir des réflexes en communication verbale, non-verbale et physique en situation conflictuelle
- Acquérir des compétences et des méthodes d'analyse permettant d'identifier les éléments déclencheurs des conflits
- Repérer chez autrui les indices (postures, langage corporel) présageant d'un passage à l'acte violent
- Connaître et maîtriser des méthodes d'analyse de situations conflictuelles, et savoir comment y faire face

### CONTENUS

- La spirale de la violence
- Les principes d'une communication non-agressive
- Les situations de violence et d'agressivité rencontrées
- Les personnalités agressantes
- Préparation d'un plan de progression individualisé
- Utilisation d'études de cas proposés par les stagiaires

Remarque :

Le troisième jour (9 octobre) complète les deux premiers par un temps plus axé sur les analyses de pratique. Vous pouvez choisir de vous inscrire ou non à cette troisième journée.

### INTERVENANT

François Rabillon, formateur

### MÉTHODE

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

### DEVIS

Prix par personne pour les 3 jours : 750 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris – FJT Marie-José

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires

F7

**Nouveau !**

## LA GESTION LOCATIVE EN FJT : ASPECT JURIDIQUE & GESTION DES SITUATIONS DIFFICILES

ÉQUIPES DE DIRECTION & SOCIO-ÉDUCATIVES

**Lundi 23 et mardi 24 juin 2014**

### OBJECTIFS

- Assurer une gestion locative conforme à la réglementation des résidences sociales FJT et compatible avec le projet social
- Interroger la dimension pédagogique en matière de gestion locative
- Connaître et partager les droits et devoirs du gestionnaire
- Connaître et partager les droits et devoirs des résident-e-s
- Se préparer aux litiges avec les résident-e-s

### CONTENUS

- L'environnement réglementaire des FJT
- Gestion de la demande et de l'attribution de logements en FJT
- Droits de réservation en FJT
- Le contrat de résidence et le règlement intérieur
- La redevance
- La prévention des expulsions

### INTERVENANT-E-S

- Lucie CROTAT, responsable du pôle Habitat, URFJT IDF
- Pascal DERREZ, juriste spécialisé en droit immobilier
- Adeline de LÉPINAY, responsable du pôle socio-éducatif, URFJT IDF
- Florian MAILLEBUAU, délégué à l'habitat, UNHAJ

### MÉTHODE

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

### DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris – FJT Les Diaconesses de Reuilly

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires



**F8**  
**Nouveau !**

**FONCTIONS DE DIRECTION :  
AMÉLIORER SES PRATIQUES**

**Inscrivez-vous  
vite !**

ÉQUIPES DE DIRECTION

**Cycle de quatre journées sur quatre mois :  
Lundi 22 septembre, lundi 20 octobre, mardi 18 novembre, lundi 15 décembre**

**OBJECTIFS**

- Réfléchir au positionnement dans son rôle de direction
- Identifier les tiraillements éthiques entre convictions professionnelles et personnelles
- Harmoniser les trois paramètres majeurs de l'exercice professionnel : solitude, complexité et responsabilité

**CONTENUS**

- Apport d'un éclairage conceptuel et mise à jour de certaines notions de base de la conduite managériale
- Acquisition de nouveaux repères et approfondissement de la réflexion sur les enjeux du management
- Amélioration de la prise de distance nécessaire à l'exercice de la fonction
- Contribution au questionnement des professionnels sur les sujets touchant à l'éthique
- Outils et méthodes directement opérationnels

**MÉTHODE**

Apports théoriques, études de cas, réflexions autour de textes et supports vidéo, méthodes actives.

**INTERVENANT**

François Simonot, formateur, consultant et psychothérapeute

**MÉTHODE**

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

**DEVIS**

Prix par personne pour les 4 jours : 1 000 €  
(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris – FJT Marie-José

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires



**F6**

**ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS  
VERS LE LOGEMENT AUTONOME**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

**Lundi 29 et mardi 30 septembre 2014**

**OBJECTIFS**

- Savoir identifier la problématique du logement des jeunes en Ile-de-France
- Savoir accompagner le jeune dans sa demande de logement
- Connaître les dispositifs d'aide en matière d'accès et de maintien dans les lieux

**CONTENUS**

- Le circuit de la demande de logement, les différents réservataires
- Le circuit prioritaire (accords collectifs, DALO, sortants de structures)
- L'accès dans le parc privé
- Les relais avec les partenaires locaux et les réservataires (État, ville, Action logement...)
- Les différentes formes d'habitats accessibles à la location
- Les organismes et administrations interlocuteurs potentiels (CAF, CG...)
- Les principaux dispositifs d'aide financière à l'accès au logement (FSL...)
- Les principaux organismes ressources à interpellier en cas de problème
- La législation des droits et obligations du locataire et du bailleur
- Atelier sur l'accompagnement social auprès des jeunes dans la construction du projet relogement

**INTERVENANT-E-S**

- Alice CLOISEAU, coordinatrice du CLLAJ Val-de-Seine
- Serge TAILLANDIER, animateur à IDL 95

**MÉTHODE**

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

**DEVIS**

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris – FJT Marie-José

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires

Inscrivez-vous  
vite !

OG-1

**CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PRATIQUES PARTAGÉES  
DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF EN RÉSIDENCE FJT**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

**Jeudi 16 octobre 2014**

**OBJECTIFS**

- Connaître le cadre d'intervention des FJT en matière d'accompagnement socio-éducatif
- Replacer les actions socio-éducatives dans leur contexte réglementaire
- Évaluer l'adéquation entre les actions menées dans son FJT et les missions réglementaires des FJT

**CONTENUS**

- L'esprit « FJT » : historique des FJT, valeur ajoutée des FJT
- La réglementation applicable à l'accompagnement socio-éducatif en FJT (notamment CNAF et loi 2002-2)
- Le référentiel régional des pratiques partagées
- Les thématiques éducatives
- Les publics spécifiques

**MÉTHODES**

- Travail à partir des textes réglementaires (notamment CAF et loi 2002-2)
- Travail à partir du référentiel régional d'évaluation
- Travail à partir des réalités dans le réseau et dans les FJT des participant-e-s

**INTERVENANTE**

Adeline de Lépinay, responsable du pôle socio-éducatif de l'URFJT IDF

**DEVIS**

Opération groupée : inscription gratuite

Priorité aux structures de moins de 50 salariés adhérentes à Uniformation



**INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris (à préciser)

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires



**F4**

**ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS  
DANS LA GESTION DE LEUR BUDGET**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

**Mardi 4 et mercredi 5 novembre 2014**

**OBJECTIFS**

- Mieux identifier les différents comportements et attitudes en jeu dans les relations des individus à l'argent
- Approfondir ses connaissances de l'environnement bancaire et de la relation banque / client
- Connaître les mécanismes du crédit afin de maîtriser son endettement et de prévenir une situation délicate
- Connaître les fondamentaux des assurances et le fonctionnement, définir le besoin en assurance
- Savoir se positionner en tant qu'animateur selon le cadre d'intervention, et s'approprier des méthodes d'animation
- Savoir élaborer un plan d'aide avec le jeune : préventif et curatif

**CONTENUS**

- Définition de ce qu'est un budget
- La relation à l'argent : représentations, société de consommation, hiérarchiser ses besoins
- La relation bancaire et les fondamentaux de la banque
- De l'endettement au surendettement
- Les assurances de biens et de personnes
- L'intervention sociale axée sur les difficultés budgétaires
- Élaborer un plan d'aide avec le jeune
- Jeux de rôles

**INTERVENANTS**

- Jour 1 : Vincent BENARD, responsable Ile-de-France de l'association Finance et Pédagogie
- Jour 2 : Sadia EL MAHI, formatrice CESF, administratrice du FJT Marie-José

**MÉTHODE**

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

**DEVIS**

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris (à préciser)

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires



**F5**

**QUEL POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL ADOPTER  
FACE AUX RÉSIDENTS EN SITUATION DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE ?**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES,  
ADMINISTRATIVES ET D'ACCUEIL

**Jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2014**

**OBJECTIFS**

- Mieux appréhender les manifestations possibles de souffrance psychique des résidents
- Identifier ses propres représentations par rapport aux troubles psychiques
- Réfléchir et savoir adapter son positionnement professionnel en fonction de la pathologie dont souffre le résident
- Analyser les conditions permettant des partenariats pertinents

**CONTENUS**

- Les manifestations de souffrance psychique et leur repérage
- Déconstruction des représentations habituelles vis-à-vis de la souffrance psychique
- Quel travail possible au quotidien ?
- Comment orienter le jeune ? Avec qui ? Quoi ? Et comment ?

**INTERVENANTE**

Christiane Balasc, psychologue clinicienne, analyste et formatrice

**MÉTHODE**

Apports théoriques, partage d'expériences, études de cas pratiques, remise de supports pédagogiques

**DEVIS**

Prix par personne pour les 2 jours : 500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Unifformation ou autre OPCA)

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris (à préciser)

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner à la charge des stagiaires

# LES RENCONTRES & DÉBATS

**JESE 1-2-3**

**LES JOURNÉES DES ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

**3 journées réparties sur l'année 2014 (à déterminer)**

Trois fois par an, nous proposons aux équipes socio-éducatives de se retrouver pour se former et pour échanger autour d'un thème. Ces journées sont imaginées de manière à favoriser les échanges, les débats, la découverte de nouvelles façons de faire et d'appréhender la problématique. Les échanges entre pairs sont favorisés, éclairés par des apports de partenaires invités.

Thèmes précédemment abordés :

- La culture en FJT : pourquoi ? pour qui ?
- Parler politique en FJT : pourquoi ? comment ?
- L'insertion : gros mot ou enjeu majeur ?
- Prévention santé ou promotion du bien-être ?
- Accès à l'emploi des résidents : valoriser les compétences acquises hors du circuit scolaire
- Favoriser l'implication des résidents
- Mobiliser les résidents autour des élections municipales et européennes de 2014

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Lieu : Paris (à préciser)

Horaires : 9h30 – 17h30

Déjeuner pris en charge par l'URFJT



Acteur du réseau UNHAI et de son  
organisation en unions régionales

**URFJT Ile-de-France**

10-18 rue des Terres-au-curé, 75013 Paris / Tel : 01 42 16 86 66

Siret : 318069481 00063

N° d'organisme formateur (déclaration d'activité) : 11 75 38 802 75



**R3****CONNAISSANCE DU RÉSEAU****BÉNÉVOLES & SALARIÉS****2<sup>ème</sup> semestre 2014**

Connaître la mission et la spécificité des résidences FJT, et connaître la diversité des projets existant au sein du réseau francilien.

- Historique des FJT
- Les publics des FJT
  - o Définition des publics : cadre législatif
  - o Les publics réels : observatoires
  - o Les publics spécifiques accueillis dans le réseau
- Habitat
  - o L'habitat au service du projet
  - o Les diversités au sein du réseau
  - o Exemples concrets au sein du réseau
- La mission socio-éducative
  - o Les quatre finalités de l'action socio-éducative en FJT, et leurs nombreuses déclinaisons

**R4****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE****Samedi 24 mai 2014**

Ce moment fort de la vie associative permettra de procéder aux votes statutaires, d'échanger sur le Plan d'Action Triennal en cours (PART 2013-2015), et d'aborder des questions diverses.

**R5****RENCONTRE DES PRÉSIDENTS ET DES ADMINISTRATEURS****Automne 2014**

Cette rencontre est l'occasion de faire un point sur l'actualité de notre réseau francilien :

- État des partenariats et des relations institutionnelles (conventions, agréments...)
- Vie de l'union
- Perspectives et projets régionaux

